

TSX: LBS, LBS.PR.A

BROMPTON
FUNDS



Life & Banc Split Corp.

Rapport annuel 2020

*Portefeuille équilibré de grandes sociétés
d'assurance vie et de grandes banques canadiennes.*

**VALUE
INTEGRITY
PERFORMANCE**

THE FOUNDATION FOR EXCELLENCE

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Le 17 mars 2021

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement de Life & Banc Split Corp. (le « Fonds ») contient les faits saillants de nature financière, mais non les états financiers annuels audités du Fonds, qui sont présentés à la suite de ce rapport. Il est possible d'obtenir les états financiers annuels audités ou intermédiaires non audités gratuitement en appelant au 1 866 642-6001, en écrivant à Relations avec les investisseurs, Brompton Funds, Bay Wellington Tower, Brookfield Place, 181 Bay Street, Suite 2930, Box 793, Toronto (Ontario) M5J 2T3, ou en consultant notre site Web (www.bromptongroup.com) ou celui de SEDAR (www.sedar.com). Les actionnaires peuvent également communiquer avec Brompton Funds par l'une des méthodes susmentionnées pour obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration du Fonds, des documents d'information sur le vote par procuration, du rapport du comité d'examen indépendant ou des documents d'information trimestrielle sur le portefeuille.

LE FONDS

Life & Banc Split Corp. est une société de placement à capital variable gérée par Brompton Funds Limited (le « gestionnaire »). Le Fonds a des actions de catégorie A et des actions privilégiées en circulation, qui se négocient respectivement à la Bourse de Toronto (TSX) sous les symboles LBS et LBS.PR.A. Les actions de catégorie A et les actions privilégiées sont admissibles aux REER, RPDB, FERR, REEE et CELI. Les actions privilégiées sont notées Pfd-3 (bas) par Dominion Bond Rating Service Limited (DBRS).

Les actions privilégiées du Fonds donnent droit à des versements trimestriels cumulatifs fixes, habituellement des dividendes canadiens déterminés qui sont moins imposés que le revenu d'intérêts. Elles ont priorité de rang sur les actions de catégorie A en cas de dissolution. Toutefois, la valeur liquidative des actions privilégiées n'augmente pas lorsque la valeur des actions sous-jacentes augmente. Les actions de catégorie A suivent les fluctuations des actions sous-jacentes, mais de façon plus prononcée que si l'investisseur détenait ces titres sous-jacents directement. Cette accentuation des rendements est connue sous le nom de levier financier.

OBJECTIFS ET STRATÉGIES DE PLACEMENT

Les objectifs de placement du Fonds sont les suivants :

- i) verser trimestriellement aux porteurs d'actions privilégiées des distributions en espèces fixes et cumulatives de 0,13625 \$ par action et leur rembourser le prix d'émission initial de 10,00 \$ par action privilégiée à la date d'échéance;
- ii) verser mensuellement aux porteurs d'actions de catégorie A des distributions en espèces ciblées à 0,10 \$ par action et leur offrir un potentiel de croissance de la valeur liquidative par action.

Pour atteindre ces objectifs, le Fonds investit, à pondération égale au moment du placement et lors de tout rééquilibrage, dans un portefeuille composé d'actions ordinaires des six banques canadiennes et des quatre sociétés canadiennes d'assurance vie suivantes :

Banques	Sociétés d'assurance vie
Banque de Montréal	Great-West Lifeco Inc.
La Banque de Nouvelle-Écosse	iA Société financière inc.
Banque Canadienne Impériale de Commerce	Société Financière Manuvie
Banque Nationale du Canada	Financière Sun Life inc.
Banque Royale du Canada	
La Banque Toronto-Dominion	

Le portefeuille est rééquilibré au moins une fois par année pour tenir compte des variations de la valeur de marché des placements et pour refléter l'effet d'une fusion ou d'une acquisition sur une ou plusieurs des banques ou des sociétés d'assurance vie. Le Fonds peut vendre des options d'achat couvertes et des options de vente assorties d'une couverture en espèces afin de produire un revenu distribuable supplémentaire ou de réduire la volatilité du portefeuille. Il peut par ailleurs vendre des titres du portefeuille pour reconstituer son fonds de roulement ou remplacer des placements par le produit de l'exercice d'options d'achat couvertes vendues précédemment.

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

Volatilité des marchés et COVID-19

L'apparition de la COVID-19, une maladie respiratoire, a entraîné une hausse de la volatilité et des perturbations sur les marchés des capitaux mondiaux pendant la majeure partie de 2020. La mise au point de vaccins efficaces a toutefois permis aux principaux indices boursiers d'effacer la majeure partie de leurs pertes vers la fin de 2020, après avoir atteint un creux en mars; certains d'entre eux ont même grimpé à de nouveaux sommets. Jusqu'à ce que la pandémie soit maîtrisée et que la croissance et l'emploi se rétablissent, les marchés pourraient rester volatils, ce qui aura une incidence sur les titres en portefeuille. La valeur liquidative du Fonds représentant la valeur du portefeuille à la date d'évaluation la plus récente est indiquée sur le site Web du Fonds (www.bromptongroup.com).

Émission

Le 27 janvier 2021, le Fonds a réalisé une émission d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées (l'« émission d'actions »), pour un produit brut total d'environ 54 M\$. Les actions de catégorie A ont été offertes à un prix de 7,80 \$ par action et les actions privilégiées, à un prix de 10,15 \$ par action.

RISQUES

Les risques associés à un placement dans des actions du Fonds figurent dans la notice annuelle 2020, disponible sur le site Web du Fonds (www.bromptongroup.com) ou sur celui de SEDAR (www.sedar.com). Aucun changement de nature à modifier de façon significative les risques associés à un placement dans les actions du Fonds n'a eu lieu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

RÉSULTATS

Distributions

Les distributions versées aux porteurs d'actions de catégorie A se sont élevées à 0,40 \$ par action pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, en baisse par rapport à 1,20 \$ par action en 2019, ce qui correspond à des distributions mensuelles de 0,10 \$ par action en janvier, en février, en novembre et en décembre. Aucune distribution n'a été versée pour les autres mois, car la valeur liquidative par unité était inférieure à 15,00 \$. Les distributions sur les actions privilégiées se sont élevées à 0,55 \$ par action, inchangées par rapport à 2019. Depuis sa création, le Fonds a distribué 15,25 \$ par action de catégorie A et 7,25 \$ par action privilégiée. Selon les prix de clôture au 31 décembre 2020, le taux de distribution actuel sur les actions privilégiées est de 5,3 %. Il offre un régime de réinvestissement des distributions qui permet aux porteurs d'actions de catégorie A de réinvestir automatiquement les distributions mensuelles, sans commission, dans des actions supplémentaires de catégorie A du Fonds. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, 52 266 actions de catégorie A ont été acquises sur le marché, en vertu du régime, à un prix moyen de 7,42 \$.

Variation de l'actif net liée aux activités (voir les faits saillants de nature financière)

Le portefeuille de placements du Fonds a généré des revenus de 0,76 \$ par action de catégorie A en 2020, contre 0,72 \$ en 2019. Cette hausse d'environ 0,04 \$ du revenu par action de catégorie A en 2020 s'explique par une augmentation des dividendes et du rendement en dividendes issus du portefeuille de placements. Le total des charges s'est élevé à 0,11 \$ par action de catégorie A en 2020, contre 0,18 \$ en 2019. Les charges par action de catégorie A pour 2019 comprenaient des charges d'émission d'actions de 0,02 \$ par action. En excluant ces charges en 2020, on observe que les charges par action de catégorie A ont diminué de 0,05 \$, en raison de la suppression des frais de service et de la réduction des frais découlant de la baisse de la valeur liquidative par action de catégorie A.

Valeur liquidative

La valeur liquidative par action de catégorie A était de 6,49 \$ au 31 décembre 2020, en baisse de 18,4 % par rapport à 7,95 \$ au 31 décembre 2019, essentiellement en raison d'une dépréciation moyenne d'environ 6,0 % des titres en portefeuille. La valeur liquidative du Fonds est établie en déduisant le passif du Fonds de son actif total. À cette fin, les actions privilégiées ne sont pas considérées comme un passif du Fonds. La valeur liquidative totale du Fonds était de 442,3 M\$ au 31 décembre 2020, en baisse par rapport à 490,0 M\$ au 31 décembre 2019. Cela représente une diminution de 47,7 M\$, qui s'explique par un recul de 14,1 M\$ de l'actif net, des distributions de 10,8 M\$ sur les actions de catégorie A, des distributions de 14,8 M\$ sur les actions privilégiées et des rachats d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées de 8,0 M\$.

Portefeuille

Aux 31 décembre 2020 et 2019, le portefeuille du Fonds comptait des actions ordinaires de six banques et de quatre sociétés d'assurance, comme il est mentionné à la section « Objectifs et stratégies de placement ».

Comme l'indique le tableau ci-dessous, le Fonds a enregistré une perte nette réalisée et une variation de la perte latente de 31,7 M\$ en 2020. Les placements du Fonds dans les secteurs de l'assurance et des banques affichent une perte nette réalisée et une variation de la perte latente, respectivement de 24,4 M\$ et de 6,2 M\$. En 2020, le Fonds a vendu, de façon sélective, des options d'achat portant sur les titres des sociétés d'assurance et des banques en portefeuille, ce qui a généré des primes de 1,4 M\$ et une perte nette réalisée et une variation de la perte latente de 1,1 M\$ sur les options. La perte nette représente le montant des primes reçues, déduction faite du montant payé pour dénouer les options. En 2020, le Fonds a vendu des options d'achat dont la valeur notionnelle moyenne représentait 3,5 % du portefeuille. Au 31 décembre 2020, le Fonds avait 4 options en cours, dont la valeur notionnelle représentait 3,9 % du portefeuille.

Secteurs du portefeuille

Gains (pertes) nets par secteur (en millions)	% du portefeuille au 31 déc. 2020	Réalisés \$	Latents (variation) \$	Total \$
Banques	60,8	2,5	(8,7)	(6,2)
Assurance	39,2	2,3	(26,7)	(24,4)
Options	—	(1,1)	—	(1,1)
Total	100,0	3,7	(35,4)	(31,7)

Liquidité

Afin d'en assurer la liquidité, les actions de catégorie A et les actions privilégiées du Fonds sont respectivement cotées à la TSX sous les symboles LBS et LBS.PR.A. Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs actions, conformément aux modalités de rachat du Fonds applicables à chaque catégorie.

OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les opérations avec des parties liées consistent en des services fournis par le gestionnaire en vertu de la convention de gestion. Voir la rubrique « Frais de gestion » ci-dessous.

FRAIS DE GESTION

En vertu d'une convention de gestion, le gestionnaire fournit au Fonds des services de gestion et d'administration, et reçoit en contrepartie des frais de gestion annuels correspondant à 0,60 % de la valeur liquidative du Fonds. Le gestionnaire affecte les frais de gestion qu'il reçoit à l'acquisition des actifs du Fonds, ainsi qu'au règlement de ses charges administratives et du coût des services de gestion de placement; il réalise également des bénéfices. Avant le 1^{er} janvier 2020, le Fonds a également versé au gestionnaire des frais de service annuels correspondant à 0,40 % de la valeur liquidative des actions de catégorie A du Fonds. Ces frais de service ont ensuite été payés par le gestionnaire aux courtiers en valeurs, au prorata du nombre d'actions de catégorie A détenues par leurs clients respectifs à la fin de chaque trimestre civil. Les frais de service payés par le Fonds se sont établis à 0,8 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. Le 1^{er} janvier 2020, le Fonds a cessé le paiement des frais de service. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les frais de gestion se sont établis à 2,7 M\$.

FAITS SAILLANTS DE NATURE FINANCIÈRE

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières du Fonds et visent à aider le lecteur à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées. Ces informations sont tirées des états financiers annuels audités du Fonds, qui ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière. *Les données figurant dans ces tableaux sont présentées conformément au Règlement 81-106 et, par conséquent, n'ont pas pour fonction d'établir une continuité entre la valeur de l'actif net par action de catégorie A à l'ouverture et à la clôture des périodes.* L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités a été établie d'après le nombre moyen d'actions en circulation au cours de la période, et toutes les autres données ont été établies selon le nombre réel d'actions en circulation à la date pertinente.

Actif net par action de catégorie A¹

Pour les exercices clos les 31 décembre	2020 \$	2019 \$	2018 \$	2017 \$	2016 \$
Actif net à l'ouverture de l'exercice ²	7,95	5,91	10,06	9,74	7,46
Augmentation (diminution) liée aux activités³					
Total des revenus	0,76	0,72	0,74	0,72	0,72
Total des charges	(0,11)	(0,18)	(0,27)	(0,26)	(0,17)
Distributions sur les actions privilégiées	(0,54)	(0,54)	(0,50)	(0,47)	(0,47)
Gains (pertes) réalisés	0,14	0,16	0,35	0,51	0,23
Gains (pertes) latents	(1,31)	3,01	(3,48)	1,13	3,17
Augmentation (diminution) totale de l'actif net liée aux activités	(1,06)	3,17	(3,16)	1,63	3,48
Distributions aux porteurs d'actions de catégorie A² :					
Dividendes	0,07	0,02	0,18	0,25	0,14
Remboursement de capital	0,33	1,18	1,02	0,95	1,06
Total des distributions aux porteurs d'actions de catégorie A	0,40	1,20	1,20	1,20	1,20
Actif net à la clôture de l'exercice²	6,49	7,95	5,91	10,06	9,74

¹ L'information financière est préparée conformément aux Normes internationales d'information financière.

² L'actif net par action de catégorie A et les distributions par action de catégorie A sont établis selon le nombre réel d'actions de catégorie A en circulation à la date pertinente.

³ L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par action de catégorie A a été calculée d'après le nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A en circulation au cours de la période.

Ratios et données supplémentaires (selon la valeur liquidative)

Au 31 décembre	2020	2019	2018	2017	2016
Valeur liquidative (en milliers de \$) – incluant les actions privilégiées	442 266	489 996	411 952	445 160	362 272
Nombre d’actions de catégorie A en circulation (en milliers)	26 818	27 296	25 888	22 194	18 348
Ratio des frais de gestion (RFG) – actions de catégorie A ¹	13,01 %	9,98 %	9,75 %	8,52 %	8,37 %
Ratio des frais d’opérations ²	0,01 %	0,01 %	0,01 %	0,02 %	0,01 %
Taux de rotation du portefeuille ³	3,16 %	6,06 %	5,75 %	9,48 %	6,06 %
Valeur liquidative par unité (\$) ⁴	16,63	18,09	16,04	20,17	19,86
Valeur liquidative par action de catégorie A (\$)	6,49	7,95	5,91	10,06	9,74
Valeur liquidative par action privilégiée (\$) ⁵	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
Cours de clôture – actions de catégorie A (\$)	7,20	7,97	6,68	9,96	9,72
Cours de clôture – actions privilégiées (\$)	10,35	10,31	9,84	10,11	10,12

¹ Le RFG des actions de catégorie A est établi selon les exigences du Règlement 81-106 et comprend le total des charges du Fonds pour la période indiquée, y compris les distributions sur les actions privilégiées et les frais d’émission, mais exclut les commissions liées aux opérations de placement du portefeuille. Il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne des actions de catégorie A du Fonds pour la période. Veuillez vous reporter à la rubrique « Ratio des frais de gestion » ci-dessous pour connaître les précisions sur le calcul.

² Le ratio des frais d’opérations correspond au total des commissions et des coûts de transactions exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

³ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le Fonds gère activement les placements du portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l’exercice. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d’un exercice, plus les coûts de transactions que doit payer le Fonds sont élevés, et plus les possibilités qu’un investisseur touche un gain en capital imposable sont grandes. Il n’y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds. Le taux de rotation du portefeuille est égal au coût des achats, ou au produit des ventes de titres du portefeuille si celui-ci est moins élevé, exception faite de la trésorerie et des placements à court terme dont l’échéance est de moins d’un an, divisé par la valeur de marché moyenne de ces placements pour la période.

⁴ Une unité est composée d’une action de catégorie A et d’une action privilégiée. La valeur liquidative par unité est établie en fonction de la valeur liquidative du Fonds, pour laquelle les actions privilégiées ne sont pas comptabilisées comme un passif.

⁵ La valeur liquidative par action privilégiée exclut les distributions à verser sur les actions privilégiées.

Ratio des frais de gestion

Le ratio des frais de gestion (RFG) par action de catégorie A en 2020 s’est établi à 13,01 %, contre 9,98 % en 2019 (voir le tableau ci-dessus). Le RFG par action de catégorie A comprend les distributions sur les actions privilégiées, représentant le coût du levier financier. Malgré une suppression des frais de service de 0,40 % en 2020, le RFG a augmenté de 3,03 %. Cette hausse est attribuable à une situation défavorable : des paiements de charges fixes (distributions sur actions privilégiées et coûts de fonctionnement) dans un contexte de recul de la valeur liquidative moyenne des actions de catégorie A. Le RFG par action de catégorie A, compte non tenu des distributions sur les actions privilégiées et des frais d’émission, s’est établi à 2,22 % en 2020, en hausse par rapport à 2,13 % en 2019.

Le RFG par unité s’est établi à 4,36 % en 2020, comparativement à 4,27 % en 2019. Le RFG par unité, compte non tenu des distributions sur les actions privilégiées (couvertes par les revenus de dividendes du portefeuille), s’est établi à 0,74 % en 2020, en baisse par rapport à 0,91 % en 2019. Ce ratio rend davantage compte de l’efficacité actuelle de l’administration du Fonds.

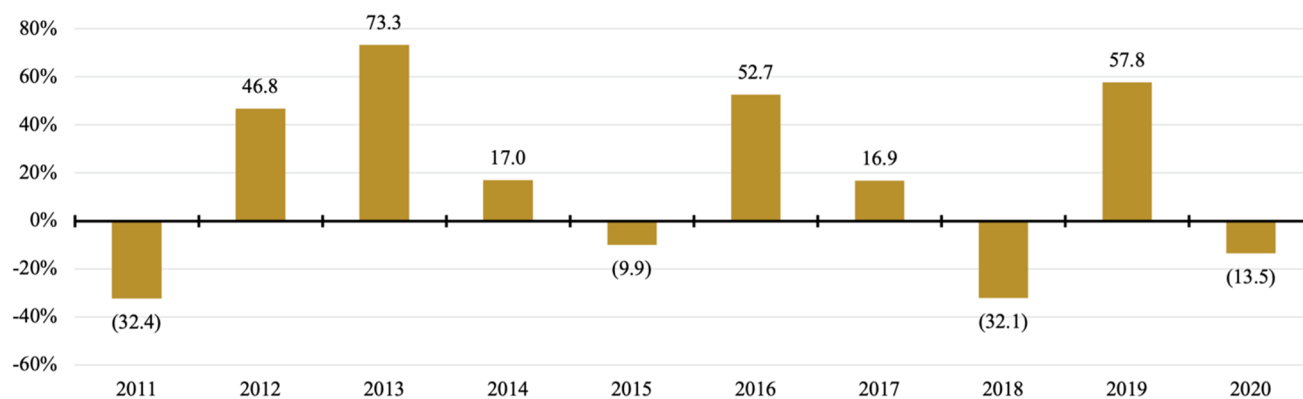
RENDEMENT PASSÉ

Le graphique et le tableau suivants illustrent le rendement passé du Fonds. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur. Les renseignements indiqués sont fondés sur la valeur liquidative par action de catégorie A et par unité (chaque unité étant composée d'une action de catégorie A et d'une action privilégiée) et supposent que les distributions (y compris les distributions réputées fondées sur la valeur intrinsèque des bons de souscription aux environs de leur date d'exercice) versées par le Fonds sur les actions de catégorie A et sur les unités au cours des périodes indiquées ont été réinvesties (respectivement, à la valeur liquidative par action de catégorie A et par unité) dans des actions de catégorie A et des unités supplémentaires du Fonds.

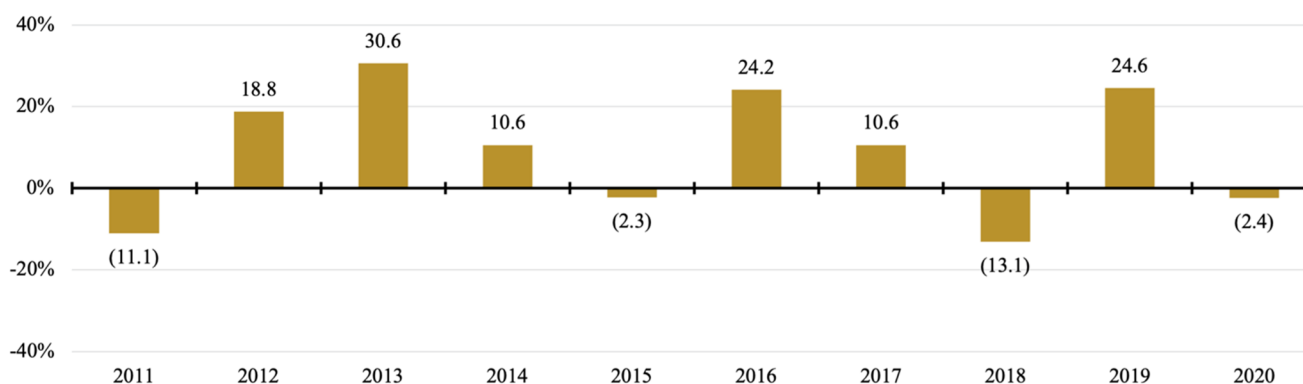
Le graphique ci-après illustre le rendement d'une action de catégorie A et d'une unité du Fonds pour les périodes closes du 31 décembre 2011 au 31 décembre 2020. Il indique le pourcentage de variation de la valeur d'un placement dans une action de catégorie A et dans une unité entre le premier et le dernier jour de chaque période.

Rendements annuels

Action de catégorie A LBS



Unité LBS



Le tableau suivant présente le rendement composé d'une action de catégorie A, d'une action privilégiée et d'une unité du Fonds pour chacune des périodes indiquées, comparativement à celui de l'indice plafonné de la finance S&P/TSX (l'« indice de la finance »), à celui de l'indice composé S&P/TSX (l'« indice composé ») et à celui de l'indice d'actions privilégiées S&P/TSX (l'« indice des actions privilégiées ») (collectivement, les « indices »). L'indice de la finance est dérivé de l'indice composé et représente le secteur de la finance selon la norme GICS (Global Industry Classification Standard). L'indice composé reflète le rendement, pondéré en fonction de la capitalisation boursière, d'un large ensemble d'actions à grande capitalisation cotées à la TSX. L'indice des actions privilégiées reflète le rendement, pondéré en fonction de la capitalisation boursière, d'actions privilégiées négociées à la TSX qui respectent les critères de taille, de liquidité et de notation. Le Fonds détient un portefeuille géré passivement de quatre titres de sociétés d'assurance canadiennes et de six titres bancaires canadiens. On ne s'attend pas à ce qu'il reproduise le rendement des indices, dont les portefeuilles sont plus diversifiés. Les indices ne tiennent compte d'aucuns frais de gestion, de fonctionnement, ni de courtage, alors que le rendement du Fonds est présenté après déduction de ces frais. Par ailleurs, le levier apporté par les actions privilégiées influe sur la performance des actions de catégorie A.

Rendements annuels composés

	1 an %	3 ans %	5 ans %	10 ans %	Depuis l'établisse- ment ¹ %
Life & Banc Split Corp. – actions de catégorie A ²	(13,5)	(2,5)	10,6	11,6	7,9
Indice plafonné de la finance S&P/TSX	1,6	3,8	9,5	9,4	7,3
Indice composé S&P/TSX	5,6	5,7	9,3	5,7	5,7
Life & Banc Split Corp. – actions privilégiées ²	5,6	5,4	5,2	5,2	5,2
Indice d'actions privilégiées S&P/TSX	6,1	0,4	4,2	2,0	1,9
Life & Banc Split Corp. – unité ³	(2,4)	1,9	7,7	8,4	6,5

¹ Période du 17 octobre 2006 (entrée en activité) au 31 décembre 2020.

² Les renseignements indiqués sont fondés sur la valeur liquidative par action de catégorie A et par action privilégiée et supposent que les distributions sur les actions de catégorie A et les actions privilégiées versées par le Fonds au cours des périodes indiquées ont été réinvesties dans des actions de catégorie A et des actions privilégiées supplémentaires, à leur valeur liquidative respective.

³ Les renseignements indiqués sont fondés sur la valeur liquidative par unité (chaque unité étant composée d'une action de catégorie A et d'une action privilégiée) et supposent que les distributions sur les unités versées par le Fonds ont été réinvesties (à la valeur liquidative par unité) dans des unités supplémentaires.

Les unités du Fonds ont été à la traîne de l'indice plafonné de la finance S&P/TSX et de l'indice composé S&P/TSX en 2020, car les sociétés d'assurance ont moins bien fait que les autres secteurs. Le secteur de l'assurance est sous-pondéré d'environ 20 % dans l'indice plafonné de la finance S&P/TSX, ce qui limite les répercussions de sa faible performance. La finance représente seulement 30,17 % de l'indice composé S&P/TSX, alors que le portefeuille du Fonds est composé à environ 61 % de titres de la finance et à environ 39 % de titres de l'assurance. Le levier structurel issu des actions privilégiées a nui au rendement des actions de catégorie A du Fonds. Ce levier a une incidence importante sur la valeur liquidative des actions de catégorie A, car il en accentue la baisse en période de marché baissier. À l'inverse, il entraîne une augmentation de la valeur liquidative des actions de catégorie A supérieure à celle du marché en période de marché haussier. Les actions privilégiées du Fonds ont surpassé l'indice d'actions privilégiées S&P/TSX sur les trois derniers exercices, les cinq derniers exercices, les dix derniers exercices et depuis l'établissement. Les actions de catégorie A ont mieux fait que l'indice plafonné de la finance S&P/TSX sur les cinq derniers exercices, les dix derniers exercices et depuis l'établissement.

APERÇU DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2020

Valeur liquidative totale¹	442 265 766 \$	
Composition du portefeuille	% du portefeuille	% de la valeur liquidative
Banques	60,6	61,3
Assurance	39,0	39,4
Trésorerie et placements à court terme	0,4	0,5
Total du portefeuille	100,0	101,2
Autres passifs nets		(1,2)
Valeur liquidative totale		100,0
Placements	% du portefeuille	% de la valeur liquidative
Banque de Montréal	10,7	10,7
Banque Nationale du Canada	10,6	10,7
Banque Canadienne Impériale de Commerce	10,4	10,6
iA Société financière inc.	10,1	10,2
Financière Sun Life inc.	9,9	10,0
Great-West Lifeco Inc.	9,8	9,9
La Banque de Nouvelle-Écosse	9,7	9,8
Banque Royale du Canada	9,6	9,8
La Banque Toronto-Dominion	9,6	9,7
Société Financière Manuvie	9,2	9,3
Trésorerie et placements à court terme	0,4	0,5
Total	100,0	101,2

¹ La valeur liquidative du Fonds tient compte de la valeur des actions privilégiées.

La composition du portefeuille peut changer en raison des opérations courantes du Fonds. Des mises à jour trimestrielles sont disponibles sur le site Web du Fonds (www.bromptongroup.com) dans les 60 jours suivant la fin de chaque trimestre.

RENSEIGNEMENTS FISCAUX POUR 2020

Les renseignements suivants concernent les porteurs qui, aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), sont des résidents canadiens et détiennent des unités en propre hors d'un REER, d'un RPDB, d'un FERR, d'un REEE ou d'un CELI. Leur courtier en valeurs devrait leur envoyer un feuillet de renseignements T5 sur lequel figureront ces renseignements.

Les feuillets T5 supplémentaires indiquent les dividendes sur gains en capital (case 18) et le montant réel des dividendes déterminés (case 24). Les revenus de dividendes sont soumis aux règles habituelles de majoration et de crédit d'impôt fédéral pour dividendes. Le remboursement de capital est un montant non imposable qui sert à réduire le prix de base rajusté des actions du Fonds.

Les tableaux suivants présentent le détail des distributions par action de catégorie A et par action privilégiée versées par le Fonds en 2020.

Actions de catégorie A

Date de clôture des registres	Date de paiement	Dividendes déterminés \$	Remboursement de capital \$	Total des distributions \$
31 déc. 2019	15 janv. 2020	0,01823	0,08177	0,10000
31 janv. 2020	14 févr. 2020	0,01823	0,08177	0,10000
28 févr. 2020	13 mars 2020	0,01823	0,08177	0,10000
30 nov. 2020	14 déc. 2020	0,01823	0,08177	0,10000
		0,07292	0,32708	0,40000

Actions privilégiées

Date de clôture des registres	Date de paiement	Dividendes déterminés \$	Total des distributions \$
31 déc. 2019	15 janv. 2020	0,13625	0,13625
31 mars 2020	15 avr. 2020	0,13625	0,13625
30 juin 2020	15 juill. 2020	0,13625	0,13625
30 sept. 2020	15 oct. 2020	0,13625	0,13625
		0,54500	0,54500

Ces renseignements sont de nature générale et ne sauraient faire office de conseils juridiques ou fiscaux individualisés. Les investisseurs sont donc invités à consulter leur propre conseiller fiscal pour tout ce qui a trait à leur situation spécifique.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certains des énoncés compris dans le présent rapport, notamment des prévisions financières et commerciales et des perspectives financières, peuvent être des énoncés prospectifs qui reflètent les attentes de la direction à l'égard des plans et des intentions futurs, de la croissance, des résultats, de la performance ainsi que des possibilités et des perspectives commerciales. Les termes « pouvons », « devrions », « pourrions », « anticipons », « croyons », « prévoyons », « avons l'intention de », « planifions », « potentiel » ou « continuons » et d'autres expressions similaires ont été utilisés pour identifier les énoncés prospectifs. Ces énoncés reflètent l'opinion actuelle de la direction et sont fondés sur les informations dont celle-ci dispose actuellement. Les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques et à des incertitudes importants. Les résultats réels pourraient différer considérablement des résultats exposés dans les énoncés prospectifs en raison de certains facteurs, notamment les changements dans la conjoncture économique et les conditions de marché ainsi que d'autres facteurs de risque. Bien que les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport soient fondés sur des hypothèses que la direction estime raisonnables, nous ne pouvons garantir que les résultats réels seront conformes à ces énoncés prospectifs. Les investisseurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs sont faits à la date des présentes et nous ne nous engageons pas à les mettre à jour ni à les modifier pour tenir compte de faits nouveaux ou de nouvelles circonstances, sauf si la loi l'exige.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers de Life & Banc Split Corp. (le « Fonds ») ont été préparés par Brompton Funds Limited (le « gestionnaire » du Fonds) et approuvés par le conseil d'administration du Fonds. La responsabilité de l'information et des déclarations contenues dans les présents états financiers et dans les autres rubriques du rapport annuel incombe au gestionnaire.

Le gestionnaire utilise des procédures appropriées pour assurer la production d'informations financières fiables et pertinentes. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et comprennent des montants fondés sur des estimations et des jugements. Les principales méthodes comptables s'appliquant au Fonds sont décrites à la note 3 des états financiers.

Il incombe au conseil d'administration du Fonds de s'assurer que la direction s'acquitte de ses obligations en matière d'information financière et qu'elle examine et approuve les états financiers. Le conseil d'administration s'acquitte de ses responsabilités par l'intermédiaire de son comité d'audit, qui est composé en majorité d'administrateurs non membres de la direction.

Le gestionnaire, avec l'approbation du conseil d'administration, a nommé le cabinet d'experts-comptables indépendant PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. à titre d'auditeur du Fonds. L'auditeur a effectué l'audit des états financiers du Fonds conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de pouvoir exprimer une opinion sur les présents états financiers à l'intention des porteurs d'actions. L'auditeur a accès sans réserve au comité d'audit pour discuter de ses constatations.

(Signé) « Mark A. Caranci »

(Signé) « Ann P. Wong »

Mark A. Caranci

Chef de la direction

Brompton Funds Limited

Le 17 mars 2021

Ann P. Wong

Chef des finances

Brompton Funds Limited

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de Life & Banc Split Corp. (le « Fonds »)

NOTRE OPINION

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2020 et 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 31 décembre 2020 et 2019;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A, pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

AUTRES INFORMATIONS

La responsabilité des autres informations du Fonds incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du fonds, et des informations, autres que les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers, incluses dans le rapport annuel.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers du Fonds, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers du Fonds ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR À L'ÉGARD DE L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Derek Hatoum.

(Signé) « PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. »

**Comptables professionnels agréés,
experts-comptables autorisés**

Toronto (Ontario)

Le 17 mars 2021

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 décembre	2020	2019
Actif		
Actif courant		
Placements	445 658 651 \$	493 727 826 \$
Trésorerie	1 999 605	1 969 992
Revenu à recevoir	1 096 640	1 153 606
Charges payées d'avance	54 937	39 901
Total de l'actif	448 809 833	496 891 325
Passif		
Passif courant		
Options vendues, à la juste valeur (note 9)	58 544	68 458
Distributions à payer aux porteurs d'actions (note 6)	6 335 696	6 448 718
Dettes et charges à payer	149 827	377 673
Actions de catégorie J (note 4)	100	100
Actions privilégiées (note 4)	268 177 580	272 961 580
Total du passif, hors actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	274 721 747	279 856 529
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	174 088 086 \$	217 034 796 \$
Actions rachetables en circulation (note 4)		
Actions privilégiées	26 817 758	27 296 158
Actions de catégorie A	26 817 758	27 296 158
Actions de catégorie J	100	100
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action		
Action privilégiée (\$)	10,00	10,00
Action de catégorie A (\$)	6,49	7,95
Action de catégorie J (\$)	1,00	1,00

Approuvé par le conseil d'administration de Life & Banc Split Corp.

(Signé) « Christopher S.L. Hoffmann »

(Signé) « Mark A. Caranci »

Christopher S.L. Hoffmann

Administrateur

Mark A. Caranci

Administrateur

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour les exercices clos les 31 décembre	2020	2019
Revenu		
Revenu tiré du prêt de titres (note 10)	24 674 \$	19 068 \$
Gain (perte) net sur les placements et les dérivés :		
Dividendes	20 636 048	19 513 209
Gain (perte) net réalisé à la vente de placements (note 8)	4 871 170	7 199 586
Variation nette du gain (de la perte) latent sur les placements	(35 405 825)	81 200 645
Gain (perte) net réalisé sur les options (note 8)	(1 162 237)	(2 888 530)
Variation nette du gain (de la perte) latent sur les options	42 205	(66 958)
Total du gain (de la perte) net sur les placements et les dérivés	(11 018 639)	104 957 952
Total des revenus (pertes), montant net	(10 993 965)	104 977 020
Charges		
Frais de gestion (note 7)	2 728 877	3 136 079
Frais de service (note 7)	—	812 665
Honoraires d'audit	41 029	44 267
Frais du comité d'examen indépendant (note 7)	17 387	18 283
Droits de garde	46 666	50 003
Frais juridiques	9 427	2 926
Frais de communication de l'information aux porteurs d'actions	47 473	50 246
Autres frais d'administration	161 275	175 048
Intérêts et frais bancaires	16	624
Rémunération des placeurs pour compte et frais d'émission liés aux actions privilégiées, montant amorti	—	513 740
Coûts de transactions	22 178	27 340
Total des charges	3 074 328	4 831 221
Revenu (perte) net de placement compte non tenu des distributions sur les actions privilégiées	(14 068 293)	100 145 799
Distributions sur les actions privilégiées (note 6)	(14 811 224)	(14 684 525)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	(28 879 517) \$	85 461 274 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A, par action¹	(1,06) \$	3,17 \$

¹ Selon le nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A en circulation pendant l'exercice (note 4).

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les exercices clos les 31 décembre	2020	2019
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A liée aux activités	(28 879 517) \$	85 461 274 \$
Ajustements aux fins du rapprochement des flux de trésorerie nets liés aux activités :		
(Gain) perte net réalisé à la vente de placements (note 8)	(4 871 170)	(7 199 586)
Variation nette (du gain) de la perte latent sur les placements	35 405 825	(81 200 645)
(Gain) perte net réalisé sur les options (note 8)	1 162 237	2 888 530
Variation nette (du gain) de la perte latent sur les options	(42 205)	66 958
Augmentation (diminution) des distributions à payer aux porteurs d'actions privilégiées	(65 182)	487 287
Diminution (augmentation) du revenu à recevoir	56 966	409 666
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance	(15 036)	(15 195)
Augmentation (diminution) des dettes et charges à payer	(227 846)	26 559
Achat de placements et d'options (note 8)	(13 026 148)	(28 428 286)
Produit tiré de la vente de placements et d'options (note 8)	29 430 722	34 534 389
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation	18 928 646	7 030 951
Flux de trésorerie liés aux activités de financement :		
Produit de l'émission d'actions rachetables de catégorie A (note 4)	—	11 409 660
Rémunération des placeurs pour compte et frais d'émission liés aux actions rachetables de catégorie A (note 4)	5 744	(577 747)
Produit de l'émission d'actions privilégiées rachetables (note 4)	—	14 086 000
Montants payés pour le rachat d'actions rachetables de catégorie A (note 4)	(3 250 154)	(852)
Montants payés pour le rachat d'actions privilégiées rachetables (note 4)	(4 784 000)	(1 000)
Distributions aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A (note 6)	(10 870 623)	(32 192 060)
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités de financement	(18 899 033)	(7 275 999)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	29 613	(245 048)
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	1 969 992	2 215 040
Trésorerie à la clôture de l'exercice	1 999 605 \$	1 969 992 \$
Distributions sur les actions privilégiées rachetables (note 6) (\$)	14 876 406	14 197 238
Information supplémentaire¹ :		
Dividendes reçus (\$)	20 693 014	19 922 875
Intérêts versés (\$)	16	624

¹ Incluse dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D'ACTIONS RACHETABLES DE CATÉGORIE A

Pour les exercices clos les 31 décembre	2020	2019
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A à l'ouverture de l'exercice	217 034 796 \$	153 075 371 \$
Activités :		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	(28 879 517)	85 461 274
Distributions aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A (note 6) :		
Revenu net de placement	(1 972 993)	(481 760)
Remboursement de capital	(8 849 790)	(31 851 150)
Total	(10 822 783)	(32 332 910)
Opérations sur actions rachetables de catégorie A :		
Produit de l'émission d'actions rachetables de catégorie A (note 4)	—	11 409 660
Rémunération des placeurs pour compte et frais d'émission liés aux actions rachetables de catégorie A (note 4)	5 744	(577 747)
Rachat d'actions rachetables de catégorie A (note 4)	(3 250 154)	(852)
Augmentation (diminution) nette résultant des opérations sur actions rachetables de catégorie A	(3 244 410)	10 831 061
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	(42 946 710)	63 959 425
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A à la clôture de l'exercice	174 088 086 \$	217 034 796 \$

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2020

	Nombre d'actions	Coût \$	Valeur comptable \$	% du portefeuille
Banques				
Banque de Montréal	491 773	37 554 537	47 529 860	
La Banque de Nouvelle-Écosse	632 077	39 693 943	43 423 690	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	429 670	41 643 955	46 683 645	
Banque Nationale du Canada	661 016	28 469 104	47 335 356	
Banque Royale du Canada	413 507	28 898 097	43 141 185	
La Banque Toronto-Dominion	599 618	28 538 946	43 022 592	
		204 798 582	271 136 328	60,8
Assurance				
Great-West Lifeco Inc.	1 446 417	45 793 978	43 898 756	
iA Société financière inc.	818 078	35 083 645	45 141 544	
Société Financière Manuvie	1 822 418	38 673 094	41 277 768	
Financière Sun Life inc.	781 961	30 531 354	44 204 255	
		150 082 071	174 522 323	39,2
Commissions intégrées des courtiers		(119 483)		
Total des placements		354 761 170	445 658 651	100,0

NOTES ANNEXES

31 décembre 2020 et 2019

1. ACTIVITÉS

Life & Banc Split Corp. (le « Fonds ») est une société de placement à capital variable constituée sous le régime des lois de la province d'Ontario le 6 septembre 2006. Brompton Funds Limited (le « gestionnaire ») est responsable de la gestion des affaires, du portefeuille et du programme d'options du Fonds. Le Fonds est inscrit à la Bourse de Toronto et est entré en activité le 17 octobre 2006. La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire des actifs du Fonds et procède à l'évaluation du Fonds. L'adresse du siège social du Fonds est Bay Wellington Tower, Brookfield Place, 181 Bay Street, Suite 2930, Toronto (Ontario) M5J 2T3.

Le Fonds investit dans un portefeuille d'actions ordinaires de six grandes banques canadiennes et de quatre grandes sociétés canadiennes d'assurance vie cotées en bourse.

Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration de Life & Banc Split Corp. le 9 mars 2021.

2. MODE DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les états financiers ont été préparés selon le principe du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation à la juste valeur par le biais du résultat net des actifs et des passifs financiers (y compris les instruments financiers dérivés).

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables utilisées pour préparer les présents états financiers sont résumées ci-après. Ces méthodes ont été appliquées uniformément.

a) Instruments financiers

Le portefeuille de placements du Fonds est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur. Le Fonds se concentre principalement sur la juste valeur et utilise ces données pour évaluer la performance des actifs et prendre des décisions. Il n'a pas fait le choix de désigner irrévocablement les actions comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG). Les titres de créance du Fonds dont les flux de trésorerie contractuels sont constitués uniquement de capital et d'intérêts ne sont pas détenus à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels ni à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels et de vente. La perception des flux de trésorerie contractuels n'est qu'accessoire à l'atteinte de l'objectif du modèle économique du Fonds. En conséquence, tous les placements sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les actifs et les passifs dérivés sont aussi évalués à la JVRN.

Les obligations du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A, d'actions privilégiées et d'actions de catégorie J sont évaluées en supposant le rachat des actions à la valeur liquidative à la date d'évaluation. Tous les autres actifs et les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur, puis au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et les passifs financiers reflètent les montants à recevoir ou à payer, actualisés s'il y a lieu selon le taux d'intérêt effectif de l'instrument financier. Les méthodes comptables utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative publiée. La valeur comptable des actifs et des passifs financiers du Fonds qui ne sont pas comptabilisés à la JVRN avoisine leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date d'évaluation. Le Fonds utilise le dernier cours acheteur pour les actifs financiers et le dernier cours vendeur pour les passifs financiers. La politique du Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les dérivés hors cote, est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'autres instruments identiques en substance et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables. Voir la note 12 pour de plus amples renseignements sur les évaluations de la juste valeur du Fonds.

c) Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts à vue auprès d'institutions financières.

d) Opérations de placement et constatation des revenus et des charges

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date à laquelle elles ont lieu. Les intérêts à distribuer présentés dans l'état du résultat global correspondent aux paiements d'intérêts reçus par le Fonds et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes versées ni les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe.

Les gains ou pertes réalisés à la vente de placements et la variation des gains ou pertes latents sur les placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Le coût moyen ne comprend ni l'amortissement des primes ni celui des escomptes sur les titres à revenu fixe. Les revenus de dividendes et les charges liées aux dividendes versés sur les titres vendus à découvert sont constatés à la date ex-dividende.

Tant que les options sont en circulation, les primes payées ou reçues par le Fonds représentent respectivement un actif ou un passif dans l'état de la situation financière et sont évaluées à un montant correspondant à la valeur de marché courante d'une option qui aurait pour effet de dénouer la position. Les gains ou les pertes réalisés à l'échéance, au rachat ou à l'exercice d'une option sont compris dans les gains ou les pertes nets réalisés sur les options.

e) Coûts de transactions

Les coûts de transactions directement imputables à l'acquisition ou à la cession d'un placement sont passés en charges dans la période où ils sont engagés et sont présentés au poste « Coûts de transactions » de l'état du résultat global.

f) Impôts sur le revenu

Le Fonds est une société de placement à capital variable selon la définition de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi »); à ce titre, il est assujéti à l'impôt sur ses gains en capital nets réalisés. Cet impôt est remboursable dans certaines circonstances. En vertu de la partie IV de la Loi, le Fonds est généralement assujéti à un impôt de 38 ⅓ % sur les dividendes imposables qu'il reçoit de sociétés canadiennes au cours de l'exercice. Cet impôt est entièrement remboursable si le Fonds verse suffisamment de dividendes.

Le Fonds est également un intermédiaire financier constitué en société selon la définition de la Loi. À ce titre, il n'est pas assujéti à l'impôt sur les dividendes reçus aux termes de la partie IV.1 de la Loi. Il n'est pas assujéti non plus, aux termes de la partie VI.1 de la Loi, à l'impôt sur les dividendes qu'il verse sur les actions privilégiées imposables au sens donné à ce terme dans la Loi.

Étant donné la politique de placement et de versement des dividendes du Fonds, et compte tenu de la déduction des charges et des dividendes imposables sur les actions de sociétés canadiennes imposables, le Fonds ne s'attend pas à devoir verser un montant important d'impôt non remboursable au Canada. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'a été comptabilisée.

g) Prêt de titres

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres. Ces opérations consistent à céder temporairement des titres utilisés comme garantie moyennant l'engagement de l'emprunteur de restituer les mêmes titres à une date ultérieure. Le revenu tiré de ces opérations se présente sous forme de frais réglés par la contrepartie et, dans certains cas, d'intérêts versés sur les titres détenus en garantie. Le revenu tiré de ces opérations est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'engagement et inclus dans l'état du résultat global.

h) Classement des actions rachetables par le Fonds

IAS 32 *Instruments financiers : Présentation* exige que les actions d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de les racheter ou de les rembourser contre de la trésorerie ou un autre actif financier soient classées dans les passifs financiers. Par conséquent, conformément aux IFRS, les actions privilégiées et les actions de catégorie J du Fonds sont classées dans les passifs, car elles ne sont pas les catégories d'actions les plus subordonnées. Les actions de catégorie A comportent de multiples modalités de rachat; nous considérons donc qu'elles sont assorties de plus d'une obligation contractuelle envers les porteurs d'actions de catégorie A. Par conséquent, elles ont été classées comme passifs financiers.

4. ACTIONS RACHETABLES

Unités

Une unité désigne une unité théorique composée d'une action privilégiée et d'une action de catégorie A. La valeur liquidative par unité se calcule comme suit : i) la valeur totale de l'actif du Fonds, moins ii) la valeur totale du passif du Fonds (les actions privilégiées n'étant pas comptabilisées comme un passif), y compris toutes les distributions déclarées et non payées, mais payables aux porteurs d'actions, moins iii) le capital déclaré des actions de catégorie J (100 \$).

Actions de catégorie J

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité d'actions de catégorie J.

Au 31 décembre 2020, 100 actions de catégorie J (100 au 31 décembre 2019) étaient en circulation.

Les actions de catégorie J n'ouvrent pas droit aux dividendes, mais confèrent un droit de vote par action à leur porteur. Elles sont rachetables au prix de 1,00 \$ par action.

Actions rachetables de catégorie A

Autorisé

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité d'actions de catégorie A.

Le Fonds a l'intention de verser des distributions non cumulatives mensuelles aux porteurs d'actions de catégorie A. Aucune distribution ne sera versée sur les actions de catégorie A i) si les distributions payables sur les actions privilégiées sont impayées ou ii) si, relativement à une distribution en espèces, après le versement des distributions en espèces par le Fonds, la valeur liquidative par unité est inférieure à 15,00 \$.

Les actions de catégorie A prennent rang après les actions privilégiées, mais ont priorité de rang sur les actions de catégorie J pour le paiement des distributions et le remboursement de capital en cas de dissolution, de liquidation ou de cessation des activités du Fonds. Chaque action de catégorie A confère à son porteur un droit de vote sur certaines questions soumises au vote des porteurs d'actions.

Les actions de catégorie A en circulation, dont la durée est de cinq ans, viendront à échéance le 30 octobre 2023. Le prix de rachat payable par le Fonds pour une action de catégorie A rachetée à cette date correspondra au plus élevé des deux montants suivants : i) la valeur liquidative par unité à cette date, moins la somme de 10,00 \$, plus toute distribution à verser sur les actions privilégiées ou ii) néant.

Les porteurs d'actions de catégorie A peuvent en demander le rachat au moins 10 jours ouvrables avant l'avant-dernier jour ouvrable d'un mois (la « date de rachat »). Les porteurs qui présentent des actions de catégorie A aux fins de rachat auront le droit de recevoir un prix par action de catégorie A correspondant à 96 % de l'écart entre i) la valeur liquidative par unité établie à la date de rachat appropriée et ii) le coût d'achat pour le Fonds d'une action privilégiée aux fins d'annulation. Le coût d'achat d'une action privilégiée comprend le prix d'achat de l'action privilégiée, les commissions et les autres frais, le cas échéant, liés à la liquidation de toute portion du portefeuille du Fonds requise pour financer cet achat.

Un porteur d'actions de catégorie A peut demander le rachat simultané d'un nombre égal d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées l'avant-dernier jour ouvrable de novembre de chaque exercice (la « date de rachat annuel »), à un prix correspondant à la valeur liquidative par unité à cette date, moins les frais liés au rachat, notamment les commissions et les autres frais (le cas échéant) liés à la liquidation de toute portion du portefeuille du Fonds requise pour financer ce rachat. Les actions de catégorie A et les actions privilégiées doivent être présentées aux fins de rachat au moins 10 jours ouvrables avant la date de rachat annuel.

Les actions de catégorie A du Fonds sont classées à titre de passif financier dans l'état de la situation financière.

Émises

	2020	2019
	Nombre	Nombre
	d'actions	d'actions
Actions rachetables de catégorie A en circulation au 1 ^{er} janvier	27 296 158	25 887 658
Émission d'actions rachetables de catégorie A	–	1 408 600
Rachat d'actions rachetables de catégorie A	(478 400)	(100)
Actions rachetables de catégorie A en circulation au 31 décembre	26 817 758	27 296 158
Nombre moyen pondéré d'actions rachetables de catégorie A en circulation	27 251 026	26 944 098

Le 4 avril 2019, le Fonds a émis 1 408 600 actions à un prix de 8,10 \$ l'action pour un produit brut de 11 409 660 \$. La rémunération des placeurs pour compte et les frais d'émission se sont élevés à 587 274 \$.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, 478 400 actions de catégorie A ont été rachetées aux fins d'annulation dans le cadre d'un rachat annuel (100 actions pour l'exercice clos le 31 décembre 2019).

Le 31 décembre 2020, le cours de clôture des actions de catégorie A s'élevait à 7,20 \$ par action (7,97 \$ au 31 décembre 2019).

Actions privilégiées rachetables**Autorisé**

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité d'actions privilégiées.

Les porteurs d'actions privilégiées étaient en droit de recevoir des distributions en espèces trimestrielles cumulatives fixes de 0,13625 \$ par action. Les actions privilégiées ont priorité de rang sur les actions de catégorie A pour le paiement des distributions et le remboursement de capital en cas de dissolution, de liquidation ou de cessation des activités du Fonds. Chaque action privilégiée confère à son porteur un droit de vote sur certaines questions soumises au vote des porteurs d'actions.

Les actions privilégiées en circulation, dont la durée est de cinq ans, viendront à échéance le 30 octobre 2023. Le prix de rachat payable par le Fonds pour une action privilégiée correspondra au moins élevé des deux montants suivants : i) 10,00 \$, plus toute distribution à verser sur les actions privilégiées ou ii) la valeur liquidative du Fonds à cette date, divisée par le nombre d'actions privilégiées alors en circulation.

Les actions privilégiées peuvent être présentées par les porteurs aux fins de rachat par le Fonds au moins 10 jours ouvrables avant l'avant-dernier jour ouvrable d'un mois (la « date de rachat »). Les porteurs qui présentent des actions privilégiées aux fins de rachat ont droit à un prix par action correspondant à 96 % du moins élevé des deux montants suivants : i) la valeur liquidative par unité établie à la date de rachat appropriée moins le coût d'achat pour le Fonds d'une action de catégorie A aux fins d'annulation ou ii) 10,00 \$. Le coût d'achat d'une action de catégorie A comprend le prix d'achat de l'action de catégorie A, les commissions et les autres frais, le cas échéant, liés à la liquidation de toute portion du portefeuille du Fonds requise pour financer cet achat.

Un porteur d'actions privilégiées peut également demander le rachat simultané d'un nombre égal d'actions privilégiées et d'actions de catégorie A l'avant-dernier jour ouvrable de novembre de chaque exercice (la « date de rachat annuel »), à un prix correspondant à la valeur liquidative par unité à cette date, moins les frais liés au rachat, notamment les commissions et les autres frais (le cas échéant) liés à la liquidation de toute portion du portefeuille du Fonds requise pour financer ce rachat. Les actions privilégiées et les actions de catégorie A doivent être présentées aux fins de rachat au moins 10 jours ouvrables avant la date de rachat annuel.

Émises

	2020 Nombre d'actions	2019 Nombre d'actions
Actions privilégiées rachetables en circulation au 1 ^{er} janvier	27 296 158	25 887 658
Émission d'actions privilégiées rachetables	—	1 408 600
Rachat d'actions privilégiées rachetables	(478 400)	(100)
Actions privilégiées rachetables en circulation au 31 décembre	26 817 758	27 296 158

Le 4 avril 2019, le Fonds a émis 1 408 600 actions privilégiées à un prix de 10 \$ l'action pour un produit brut de 14 086 000 \$.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, 478 400 actions privilégiées ont été rachetées aux fins d'annulation dans le cadre d'un rachat annuel (100 actions pour l'exercice clos le 31 décembre 2019).

Le 31 décembre 2020, le cours de clôture des actions privilégiées s'élevait à 10,35 \$ par action (10,31 \$ au 31 décembre 2019).

5. GESTION DU CAPITAL

Le capital du Fonds est constitué de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A. Les objectifs du Fonds en matière de gestion du capital sont les suivants :

- i) verser aux porteurs d'actions privilégiées des distributions en espèces trimestrielles cumulatives fixes et leur rembourser le prix d'émission initial de ces actions à la date d'échéance, ou à une date ultérieure si le conseil d'administration décide de prolonger la durée du Fonds pour une période d'au plus cinq ans;
- ii) verser mensuellement aux porteurs d'actions de catégorie A des distributions en espèces ciblées à 0,10 \$ par action et leur offrir un potentiel de croissance de la valeur liquidative par action.

Le Fonds gère son capital en tenant compte des caractéristiques de risque de ses placements. Afin de gérer la structure de son capital, le Fonds peut ajuster le montant des distributions versées aux porteurs d'actions ou leur rembourser du capital.

6. DISTRIBUTIONS AUX PORTEURS D' ACTIONS

Les distributions sont effectuées trimestriellement pour les actions privilégiées et mensuellement pour les actions de catégorie A. Les distributions sont payables au plus tard le dixième jour ouvrable du mois suivant.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, le Fonds a déclaré des distributions de 0,40 \$ par action de catégorie A (1,20 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2019) et de 0,545 \$ par action privilégiée (0,545 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2019), pour un total respectif de 10 822 783 \$ (32 332 910 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2019) et de 14 811 224 \$ (14 684 525 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2019).

Le 22 janvier 2021, le Fonds a déclaré des distributions mensuelles de 0,10 \$ par action de catégorie A pour les porteurs inscrits à la date de clôture des registres le 29 janvier 2021.

7. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

a) Frais de gestion

En vertu d'une convention de gestion, le gestionnaire fournit au Fonds des services de gestion, d'administration et de conseil, y compris le personnel de direction clé. En contrepartie de ces services, le Fonds verse des frais de gestion annuels correspondant à 0,60 % de sa valeur liquidative, taxes applicables en sus. La valeur liquidative du Fonds est établie en déduisant le passif du Fonds de son actif total. À cette fin, les actions de catégorie A et les actions privilégiées ne sont pas considérées comme un passif du Fonds. Ils sont calculés et payables mensuellement. Avant 2020, le Fonds a également versé au gestionnaire des frais de service annuels correspondant à 0,40 % de la valeur liquidative des actions de catégorie A du Fonds. Ces frais de service étaient ensuite payés par le gestionnaire aux courtiers en valeurs, au prorata du nombre d'actions détenues par leurs clients respectifs à la fin de chaque trimestre civil. Le 1^{er} janvier 2020, le Fonds a cessé le paiement des frais de service.

NOTES ANNEXES (suite)

31 décembre 2020 et 2019

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les frais de gestion se sont élevés à 2 728 877 \$ (3 136 079 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2019), dont un montant de 358 \$ avait été payé d'avance au 31 décembre 2020 (48 \$ payés d'avance au 31 décembre 2019). Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les frais de service se sont élevés à 812 665 \$, dont 217 499 \$ étaient payables au 31 décembre 2019. Il incombe au Fonds de payer toutes les charges se rapportant à son fonctionnement et à l'exercice de ses activités.

b) Frais du comité d'examen indépendant

La rémunération totale versée aux membres du comité d'examen indépendant au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'est élevée à 17 387 \$ (18 283 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2019) et elle comprenait exclusivement des honoraires. Aux 31 décembre 2020 et 2019, aucuns frais du comité d'examen indépendant n'étaient à payer.

8. OPÉRATIONS DE PLACEMENT

Les opérations de placement, compte non tenu des commissions de courtage, se sont établies comme suit pour les exercices clos les 31 décembre :

	2020 \$	2019 \$
Produit tiré de la vente de placements et d'options	29 430 722	34 534 389
Moins le coût des placements et des options vendus :		
Placements et options, au coût, à l'ouverture de l'exercice	367 347 560	369 142 607
Placements acquis et options vendues au cours de l'exercice	13 026 148	28 428 286
Placements et options, au coût, à la clôture de l'exercice	(354 651 919)	(367 347 560)
Coût des placements et options vendus au cours de l'exercice	25 721 789	30 223 333
Gain (perte) net réalisé à la vente de placements et d'options	3 708 933	4 311 056

Aucun paiement indirect n'a été versé par le Fonds pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019.

9. OPTIONS

Le Fonds peut vendre des options d'achat couvertes ou des options de vente assorties d'une couverture en espèces afin de produire un revenu supplémentaire. Le Fonds avait les options d'achat suivantes :

Au 31 décembre 2020

Sous-jacent	Nombre de contrats ¹	Date d'échéance	Prix d'exercice par contrat \$	Prime reçue \$	Juste valeur \$
Banque de Montréal	472	15 janv. 2021	100,00	23 128	(12 272)
La Banque de Nouvelle-Écosse	587	15 janv. 2021	69,00	21 719	(14 088)
Société Financière Manuvie	1 860	15 janv. 2021	23,50	40 920	(14 880)
Banque Royale du Canada	412	15 janv. 2021	107,00	23 484	(17 304)
				109 251	(58 544)

¹ Chaque contrat vise 100 actions du titre sous-jacent.

NOTES ANNEXES (suite)

31 décembre 2020 et 2019

Au 31 décembre 2019

Sous-jacent	Nombre de contrats ¹	Date d'échéance	Prix d'exercice par contrat \$	Prime reçue \$	Juste valeur \$
Banque de Montréal	708	21 févr. 2020	104,00	46 020	(18 408)
iA Société financière inc.	910	17 janv. 2020	72,00	30 940	(50 050)
				76 960	(68 458)

¹ Chaque contrat vise 100 actions du titre sous-jacent.

10. PRÊT DE TITRES

Le Fonds s'est engagé dans un programme de prêt de titres avec son dépositaire, la Compagnie Trust CIBC Mellon (et certaines de ses sociétés affiliées). La valeur de marché globale des titres prêtés par le Fonds ne peut être supérieure à 50 % de son actif. Le Fonds reçoit une garantie correspondant à au moins 102 % de la valeur des titres prêtés. Cette garantie est généralement composée de trésorerie et d'obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada ou d'une province canadienne, par le gouvernement des États-Unis ou un de ses organismes, ou encore par un organisme supranational accepté, selon la définition du Règlement 81-102. Au 31 décembre 2020, la valeur de marché des titres prêtés et la garantie correspondante s'élevaient respectivement à 17,1 M\$ (34,6 M\$ au 31 décembre 2019) et à 18,0 M\$ (36,3 M\$ au 31 décembre 2019).

Le revenu tiré du prêt de titres est présenté dans l'état du résultat global, déduction faite des frais liés au prêt de titres revenant au dépositaire du Fonds, la Compagnie Trust CIBC Mellon (et à certaines de ses sociétés affiliées).

Le revenu tiré du prêt de titres s'est établi comme suit pour les exercices clos les 31 décembre :

	2020 \$	2019 \$
Revenu brut tiré du prêt de titres	35 247	27 239
Frais liés au prêt de titres	(10 573)	(8 171)
Revenu net tiré du prêt de titres reçu par le Fonds	24 674	19 068

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les frais liés au prêt de titres ont représenté 30,0 % (30,0 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2019) du revenu brut tiré du prêt de titres.

11. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Compte tenu de ses activités de placement, le Fonds est exposé à divers risques financiers. L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2020 et regroupe les titres par secteur. Le tableau comparatif suivant présente les titres détenus par le Fonds par secteur d'activité au 31 décembre 2019. Les risques importants auxquels le Fonds est exposé sont décrits ci-après.

Au	31 décembre 2019
Secteur d'activité	% du portefeuille
Banques	58,4
Assurance	41,6
Total	100,0

Le gestionnaire s'efforce de réduire au minimum toute incidence négative de ces risques sur le rendement du Fonds en rééquilibrant régulièrement le portefeuille de placements conformément aux objectifs de placement. Il maintient également une structure de gouvernance pour surveiller les activités de placement du Fonds et le respect des stratégies et des contraintes de placement, des directives internes et de la réglementation sur les valeurs mobilières.

Le portefeuille se compose d'actions libellées en dollars canadiens et inscrites à la cote d'une bourse.

a) Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la valeur des instruments financiers varie en raison des fluctuations de cours (autres que celles découlant des risques de taux d'intérêt ou de change), qu'elles soient causées par des facteurs propres à un titre ou à son émetteur ou par tous les facteurs touchant les instruments échangés sur un marché ou un secteur. Tous les titres présentent un risque de perte de capital. Le gestionnaire cherche à atténuer ce risque par une gestion minutieuse de dérivés respectant les paramètres de la stratégie de placement. Exception faite des options vendues, le risque maximum de perte découlant des instruments financiers est équivalent à la juste valeur de ces instruments. Aucun risque supplémentaire ne découle des options d'achat couvertes vendues.

Le Fonds est exposé à l'autre risque de prix par ses placements dans des actions et des options. Au 31 décembre 2020, si le cours de ces titres avait augmenté de 10 %, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A aurait augmenté d'environ 43,3 M\$, ou 24,9 % (environ 48,3 M\$, ou 22,3 % au 31 décembre 2019). De même, si le cours de ces titres avait diminué de 10 %, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A aurait diminué d'environ 44,5 M\$, ou 25,6 % (environ 49,3 M\$, ou 22,7 % au 31 décembre 2019). Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer et l'écart peut être important.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une des obligations ou à l'un des engagements qu'elle a contractés avec le Fonds. Le Fonds n'était pas exposé à un risque de crédit important aux 31 décembre 2020 et 2019. La valeur comptable des titres prêtés, de la trésorerie et du revenu à recevoir représente le risque de crédit maximal, étant donné qu'ils seront réglés à court terme.

Toutes les opérations sur titres sont réglées à la livraison. Le risque de défaillance est considéré comme minime, étant donné que la livraison de titres vendus n'est effectuée qu'après la réception du paiement par le Fonds. L'opération échoue si l'une des parties ne remplit pas son obligation.

Le Fonds s'est engagé dans un programme de prêt de titres avec son dépositaire (voir la note 10). Le risque de crédit associé à ces opérations est considéré comme minime, puisque toutes les contreparties ont une notation suffisante et approuvée, et que la valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie doit correspondre au moins à 102 % de la juste valeur des titres prêtés.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé au risque de liquidité par ses rachats mensuels et annuels d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées. En ce qui concerne les rachats mensuels et annuels d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées, le Fonds reçoit un avis au moins 10 jours ouvrables avant les dates de rachat, ce qui donne le temps au gestionnaire de vendre les titres, quoiqu'il puisse manquer de temps pour les vendre à un prix raisonnable. Le Fonds prévoit racheter la totalité des actions de catégorie A et des actions privilégiées en circulation le 30 octobre 2023 à cette date, à moins de prorogation.

NOTES ANNEXES (suite)

31 décembre 2020 et 2019

Les tableaux ci-après présentent les autres passifs financiers du Fonds en les regroupant selon la durée à courir entre la date des états financiers et la date d'échéance contractuelle.

Au 31 décembre 2020

	Moins de 3 mois \$	De 3 mois à 1 an \$	Plus de 1 an \$	Total \$
Options vendues, à la juste valeur	58 544	—	—	58 544
Dettes et charges à payer	149 827	—	—	149 827
Distributions à payer aux porteurs d'actions	6 335 696	—	—	6 335 696
Total	6 544 067	—	—	6 544 067

Au 31 décembre 2019

	Moins de 3 mois \$	De 3 mois à 1 an \$	Plus de 1 an \$	Total \$
Options vendues, à la juste valeur	68 458	—	—	68 458
Dettes et charges à payer	377 673	—	—	377 673
Distributions à payer aux porteurs d'actions	6 448 718	—	—	6 448 718
Total	6 894 849	—	—	6 894 849

d) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur d'instruments financiers libellés dans une autre devise que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation de l'information financière du Fonds, fluctue en raison des variations des taux de change. Aux 31 décembre 2020 et 2019, le Fonds n'était pas exposé au risque de change.

e) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements du Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Il s'agit des obligations, des instruments du marché monétaire, des placements à court terme, des débentures, des prêts hypothécaires et des autres titres porteurs de revenu, dont la valeur augmente si les taux d'intérêt baissent et diminue si les taux d'intérêt montent. Le Fonds n'était pas exposé au risque de taux d'intérêt aux 31 décembre 2020 et 2019.

12. ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Les actifs et les passifs du Fonds comptabilisés à la juste valeur ont été classés selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3).

Le Fonds classe ses placements et ses actifs et passifs dérivés en trois catégories en fonction de la nature des données utilisées pour déterminer leur juste valeur. Les catégories et la nature des données utilisées pour chaque catégorie s'établissent comme suit :

Niveau 1 : Les prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 : Les données autres que les prix cotés qui sont observables pour les actifs ou les passifs, soit directement, soit indirectement, y compris sur des marchés qui ne sont pas considérés comme actifs.

Niveau 3 : Les données non observables. Il y a peu ou aucune opération sur le marché. Les données utilisées pour évaluer la juste valeur nécessitent que la direction exerce son jugement ou fasse des estimations, et ce, dans une large mesure.

NOTES ANNEXES (suite)

31 décembre 2020 et 2019

Le niveau de la hiérarchie des justes valeurs auquel appartient un instrument financier est établi en fonction du niveau le plus bas auquel est classée une donnée significative dans l'évaluation de la juste valeur.

Actifs et passifs à la juste valeur au 31 décembre 2020	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Actions	445 658 651	—	—	445 658 651
Options vendues	(58 544)	—	—	(58 544)
Total	445 600 107	—	—	445 600 107

Actifs et passifs à la juste valeur au 31 décembre 2019	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Actions	493 727 826	—	—	493 727 826
Options vendues	(68 458)	—	—	(68 458)
Total	493 659 368	—	—	493 659 368

Les actions privilégiées émises et en circulation au 31 décembre 2020 affichaient un prix de rachat par action de 10,00 \$ (10,00 \$ au 31 décembre 2019) et un cours par action de 10,35 \$ (10,31 \$ au 31 décembre 2019).

Aucun actif ou passif financier n'a été transféré d'un niveau à un autre au cours des exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019.

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes. La valeur comptable de la trésorerie, du revenu à recevoir, des distributions à payer, et des dettes et charges à payer correspond approximativement à la juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces éléments. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, l'instrument est reclassé au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas il est classé au niveau 3.

a) Actions

Les positions en actions du Fonds sont classées au niveau 1, car les titres sont négociés activement et un prix fiable est observable. Les actions du Fonds ont entraîné une perte nette réalisée et une variation nette de la perte latente de 30 534 655 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 (gain de 88 400 231 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2019).

b) Options

Les options vendues du Fonds sont classées au niveau 1, car leur valeur est fondée sur des prix non ajustés cotés sur des marchés actifs. La perte nette réalisée et la variation nette de la perte latente sur les options ont été de 1 120 032 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 (perte de 2 955 488 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2019).

13. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

Le 27 janvier 2021, le Fonds a réalisé une émission d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées (l'« émission d'actions »), pour un produit brut total d'environ 54 M\$. Les actions de catégorie A ont été offertes à un prix de 7,80 \$ par action et les actions privilégiées, à un prix de 10,15 \$ par action.

14. IMPÔTS SUR LE REVENU

Aux 31 décembre 2020 et 2019, le Fonds n'avait aucun report prospectif de pertes en capital et aucun report prospectif de pertes autres qu'en capital à utiliser à des fins fiscales.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Comité d'examen indépendant

Raj Kothari, B. Comm,
M.B.A., FCPA/FCA

Patricia Meredith, B. Math.,
M.B.A., Ph. D., FCPA/FCA

Ken S. Woolner, B. Sc., P.Eng.

Administrateurs et dirigeants du gestionnaire

Mark A. Caranci, B. Comm., CPA, CA
Administrateur, président et
chef de la direction

Christopher S.L. Hoffmann, LLB, M.S.
Administrateur

Raymond R. Pether, B.A., M.B.A.
Administrateur

Ann P. Wong, B.A., M. Acc., CPA, CA, CFA
Chef des finances et
chef de la conformité

Christopher Cullen, B. Sc., M.B.A., CFA
Premier vice-président

Stephen Allen, B.A.
Premier vice-président

Laura Lau, B. Sc. (avec distinction), CFA, DMS
Première vice-présidente et
chef des placements

Michelle L. Tiraborelli, B. Sc., M.B.A.
Première vice-présidente

Michael D. Clare, B. Comm. (avec distinction),
CPA, CA, CFA
Vice-président et gestionnaire de portefeuille

Kathryn A.H. Banner, B.A., MA
Vice-présidente et secrétaire générale

Agent des transferts

Compagnie Trust TSX

Dépositaire

Compagnie Trust CIBC Mellon

Auditeur

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Site Web

www.bromptongroup.com